



**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 30 mars 2023 (18h30)

Hôtel de ville-Salle Montgolfier

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Nombre de membres	: 33	
Présents	: 27	
Votants	: 32	
Convocation et affichage	: 24/03/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon
	PLENET	
Secrétaire de séance	: Madame	Edith
	MANTELIN	

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Jérôme DOZANCE, Juanita GARDIER, Gracinda HERNANDEZ, Eric PLAGNAT, Claudie COSTE, Catherine MICHALON, Maryanne BOURDIN, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Antoinette SCHERER, Jérémie FRAYSSE, Romain EVRARD, Catherine MOINE, Simon PLENET, Antoine MARTINEZ, Louisa GRENOT, François CHAUVIN, Laura MARTINS PEIXOTO, Frédéric GONDRAND, Michel HENRY-BLANC, Vincent DUGUA.

Pouvoirs : Clément CHAPEL (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à Catherine MOINE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémie FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Jamal NAJI.

**CM-2023-50 - POLITIQUE DE LA VILLE - JOURNÉE INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES 2023 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À
L'ASSOCIATION PLANNING FAMILIAL**

Rapporteur : Madame Laura MARTINS PEIXOTO

La Journée internationale des droits des femmes a lieu chaque année le 8 mars.

Un collectif d'associations, IdéO Féminin, rassemblant le Planning Familial, l'Association Couples et Familles d'Ardèche (ACFA) et le Centre de santé Sexuelle (anciennement Centre de Planification), s'est constitué à Annonay pour mettre en place des projets à l'occasion de cette journée.

Le 8 mars étant une occasion de rappeler le principe constitutionnel d'égalité entre tous les citoyens, la commune a souhaité être associée à cette initiative, portée administrativement en 2023 par le Planning Familial.

Les objectifs de ce collectif sont :

- Dénoncer les préjugés et comportements sexistes dans la société
- Sensibiliser aux inégalités de genre et au sexisme
- Engager une réflexion sur les rapports femmes-hommes / filles-garçons
- Sensibiliser les personnes aux violences
- Lutter contre toutes les discriminations

Cette année, le collectif IdéO Féminin proposait, en partenariat avec le festival du 1^{er} Film, la MJC, le Collectif 50/50, le Cinéma Les nacelles et En Scène Annonay Rhône Agglo, un évènement intitulé « Clap Clap, Les Audacieuses ».

La manifestation s'est déroulée du 21 janvier au 10 mars 2023, avec au programme :

- Projections de films au Cinéma Les Nacelles (« Simone Veil - Les combats d'une effrontée », de Julie Gayet ; « Petites », de Julie Lerat-Gersant ; « L'une chante, l'autre pas » d'Agnès Varda ; « She Said » de Maria Schrader ; « Parvana - une enfance en Afghanistan » du studio Cartoon Saloon réalisé par Nora Twomey ; etc)
- Mise en commun des travaux réalisés dans les établissements scolaires et des associations (Expositions sur les chiffres clefs « Des femmes dans le cinéma », interventions du collectif 50/50, etc)
- Des représentations scolaires et tous publics au Théâtre des Cordeliers ainsi qu'à l'Espace Montgolfier (« Le conte d'hiver » - d'après l'œuvre de William Shakespeare - par l'agence de voyage imaginaire ; « Le temps de vivre » - de/et avec Camille Chamoux)

Aussi, afin de soutenir le travail réalisé autour de la Journée Internationale des Droits des Femmes 2023 à Annonay, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 750 euros au Planning familial.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles 9-1 et 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU la circulaire du Premier ministre n°5811/SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations,

VU les statuts de l'association,

VU l'avis favorable de la commission générale du jeudi 23 mars,

VU l'avis favorable de la commission générale du 23 mars 2023

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention de 750 € à l'association Planning familial qui a porté administrativement le projet « Clap Clap les Audacieuses » du collectif Idéo Féminin pour la Journée Internationale des Droits des Femmes 2023,

APPROUVE le versement à l'association Planning familial de ladite subvention au titre de l'exercice 2023,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 06/04/23

Publié le : 07/04/23

Transmis en sous-préfecture le : 06/04/23

Identifiant télétransmission : 007-210700100-20230330-40771-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET